

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE RÉALISATIONS AXÉ SUR LES RÉSULTATS

MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41
DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*
2006-2007

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE RÉALISATIONS AXÉ SUR LES RÉSULTATS MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES 2006-2007

Renseignements généraux

Institution fédérale : Adresse : Site Web :	Commission de la capitale nationale (CCN) 202-40, rue Elgin Ottawa, ON K1P 1C7 www.capitaleducanada.gc.ca
Ministre responsable :	L'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre responsable pour la CCN
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en œuvre de la Partie VII de la LLO (ex.: sous-ministre adjoint, champion des langues officielles) :	Diane Dupuis, vice-présidente intérimaire, Ressources humaines et Gestion de l'information
Mandat de l'institution fédérale (4 à 5 lignes) :	Le mandat de la CCN consiste à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale, et à approuver la conception des bâtiments et l'utilisation du sol, ainsi que tous les changements apportés à l'utilisation des terrains fédéraux dans la région.
Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'article 41 : Titre exact : Adresse postale : Courriel :	Stéphane Pellicano Agent de prog., Développement organisationnel 202-40, rue Elgin Ottawa, ON K1P 1C7 spellica@ncc-ccn.ca

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

La Commission de la capitale nationale est responsable de bâtir la région de la capitale nationale au nom de tous les Canadiens et Canadiennes. Notre mission est de susciter la fierté et l'unité par l'entremise de notre région. Afin de réaliser cet objectif, nous devons être des ambassadeurs des langues officielles du Canada qui sont au cœur de notre pays.

Nous sommes engagés non seulement à appliquer la *Loi sur les langues officielles (LLO)* dans tous nos secteurs d'activités, mais aussi de préserver les deux langues officielles dans la région de la capitale du Canada. L'importance du bilinguisme est présent dans tous les aspects de nos opérations quotidiennes dans la livraison de notre mandat.

En créant un lieu de rencontre pour tous les Canadiens, la CCN présente la région de la capitale aux visiteurs comme un endroit où ils peuvent découvrir la culture, les réalisations et le patrimoine canadiens grâce à une variété de services, d'activités et de programmes mettant en valeur l'identité canadienne. Nos programmes et nos services à l'intention du grand public sont non seulement offerts dans les deux langues officielles, ils sont aussi conçus de manière à refléter la richesse du bilinguisme et de la diversité culturelle unique de notre région et de notre pays.

Le mandat de la CCN se lie directement au résultat horizontal de l'enrichissement des activités culturelles mettant en valeur l'identité canadienne. Le plan d'action qui a été soumis par la CCN au ministère du Patrimoine canadien comprend des mesures positives pour promouvoir la dualité linguistique, par exemple organiser et coordonner des célébrations nationales, telles la fête du Canada et le Bal de Neige. Ces programmes incluent des artistes francophones hors Québec ainsi que des artistes provenant du Québec, permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'apprécier la dualité linguistique de notre pays.

Cet état de réalisations axé sur les résultats englobe les éléments suivants :

- Sensibilisation – l'information, l'orientation, la sensibilisation, la communication et autres activités ont été offertes à l'interne afin de sensibiliser les employés et les gestionnaires à la dualité linguistique et aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM);
- Consultation – un dialogue a eu lieu avec des représentants des CLOSM afin de cerner leurs besoins;
- Communications – des communications externes visant à informer les CLOSM des activités et des programmes de la CCN et à promouvoir le caractère bilingue du Canada ont eu lieu; l'inclusion des CLOSM dans des listes de distribution; l'utilisation du site Web pour communiquer avec les CLOSM;
- Coordination et liaison – activités de coordination menées par la CCN avec d'autres institutions fédérales ou d'autres paliers de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales et d'autres paliers de gouvernements, participation de la championne des langues officielles et du coordonnateur national à divers forums gouvernementaux;
- Financement et prestation de programmes – mise en œuvre des programmes et prestation de la CCN; intégration des besoins des CLOSM à la prestation de nos programmes et services de l'institution fédérale;
- Reddition de comptes – activités par lesquelles la CCN intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la *LLO* aux mécanismes de planification et de reddition de comptes; évaluations et vérifications internes des programmes et des services.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'interne dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne.]

Résultat visé :

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Organiser de nombreuses activités internes afin d'éduquer les employés et les gestionnaires principaux en matière de dualité linguistique et des obligations envers CLOSM. Ces dernières comprennent les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rapport annuel sur les langues officielles, présenté à Patrimoine canadien, est publié sur notre site Intranet et notre site Web. ▪ Les nouveaux employés et les étudiants sont avisés de leurs obligations en ce qui concerne les langues officielles en tant que partie intégrante du programme d'orientation. ▪ Un message a été diffusé dans notre Intranet informant tous les employés des <i>Rendez-vous de la francophonie</i>. Des activités internes de sensibilisation soulignant <i>Les Rendez-vous de la francophonie</i> ont été mises sur pied pour les employés. ▪ Les gestionnaires des points de service ont reçu un rappel concernant l'obligation d'offre active de service de communications et les services auprès du public dans les deux langues officielles dans la région de la capitale nationale. ▪ Le champion des langues officielles a distribué le numéro le plus récent du Bulletin 41-42 aux membres du comité de la haute direction. 	<p>Rapport annuel</p> <p>Programme d'orientation</p> <p>Message du champion / Activité</p> <p>Message de rappel concernant les obligations relatives aux langues officielles</p> <p>Distribution du bulletin</p>	<p>Nombre d'activités internes ayant pour but d'augmenter le niveau de sensibilisation des employés et des gestionnaires en ce qui concerne leurs obligations de promouvoir la dualité linguistique et d'aider les CLOSM à s'épanouir et à se développer.</p>

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

Résultat visé :

Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Diriger des activités de consultation auprès des CLOSM dans le but de déterminer leurs besoins et leurs priorités et d'explorer les possibilités aux fins de collaboration. Ces activités sont comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le champion des langues officielles a acheminé son rapport d'étape de 2005-2006 ainsi que la plan d'action de 2006-2009 à toutes les associations provinciales des CLOSM en leur demandant de fournir des suggestions pour des activités d'intérêt commun à réaliser en partenariat et de les sensibiliser à notre mandat. ▪ La participation aux conférences et les autres événements mis sur pied par les organismes culturels et sociaux qui représentent des artistes et des producteurs provenant des CLOSM. ▪ La CCN a augmenté le nombre de ses personnes-ressources en incluant plusieurs CLOSM dans sa base de données aux fins de consultation publique. Des invitations ont été acheminées afin d'inviter les membres des CLOSM à participer aux réunions de consultations publiques. Des efforts seront aussi déployés afin de maintenir les personnes-ressources à jour. ▪ Le recrutement de nouveaux talents canadiens et d'artistes provenant des CLOSM au cours de conférences et réunions en 2006-2007 : La Bourse RIDEAU (QC, Février 2007) 	<p>Suggestions des CLOSM</p> <p>Participation des CLOSM</p> <p>Invitations individuelles</p> <p>Participation des CLOSM</p>	<p>Nombre de personnes-ressources recrutées dans les CLOSM</p>

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

Résultat visé : La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et B jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.		
Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>La CCN met sur pied de nombreuses activités de communications qui s'adressent aux divers médias et intervenants, y compris les CLOSM. Ces activités comprennent les suivantes :</p> <p>Relations avec les médias</p> <p>Tous nos communiqués de presse sont distribués en anglais et en français. Notre liste des médias locaux comprend un nombre de médias CLOSM, y compris « The Low Down to Hull and Back », TFO, Le Reflet Embrun, Le Bulletin d'Aylmer et Radio-Canada. Notre protocole d'entente pour 2007-2008 comprend l'objectif particulier de joindre un plus grand public au cours de nos communications médiatiques. Un abonnement à la base de donnée Cision nous permet maintenant de produire des listes médiatiques ciblées. Cela nous permet de nous assurer que lorsque nous acheminons des communiqués de presse nationaux et ciblés, nous joignons tous les journaux communautaires dans les deux langues officielles.</p>	<p>Communiqués de presse / Listes médiatiques ciblées</p>	<p>Nombre de messages diffusés auprès d'intervenants variés (y compris les CLOSM)</p>

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

<p>Les lumières de Noël au Canada Ce programme permet de célébrer le temps des fêtes dans toutes les capitales du Canada, rassemblant ainsi les communautés de partout.</p> <p>Concours d'art public Afin de traiter un écart régional dans les inscriptions, nous avons acheminé le communiqué de presse aux médias du domaine des arts des provinces de l'Atlantique dans les deux langues officielles pour le projet « St-Laurent/Maisonneuve » à Gatineau.</p> <p>Parc de la Gatineau Au cours de la dernière année, notre entrepreneur, Lafleur de la capitale, a acheté des espaces publicitaires dans un journal hebdomadaire anglophone du Québec (The Low Down to Hull and Back) ainsi que dans Le Droit, le seul quotidien francophone à Ottawa, afin de promouvoir la vente de laissez-passer de ski.</p>	<p>Publicité dans les journaux communautaires</p> <p>Communiqués de presse</p> <p>Publicité dans les journaux</p>	
---	---	--

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

<p>Bal de Neige 2007 La diffusion médiatique pour le concours national de sculpture sur neige; l'équipe des relations médiatiques de la CCN achemine des communiqués de presse adaptés aux régions dans les deux langues officielles à chacune des provinces et territoires du Canada. Les listes médiatiques sont établies afin de comprendre le plus de médias possible provenant des CLOSM.</p> <p>TFO (a pour clientèle les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard par le biais de la câblodistribution ainsi qu'aux francophones de l'ensemble du pays par le biais de la télévision par satellite) a produit 18 segments vidéo sur la capitale du Canada pendant le Bal de neige.</p> <p>KIDS CBC (offert en tant que service de base aux enfants des minorités anglophones du Québec) a produit 15 segments vidéo (1 minute) qui ont été diffusés dans l'ensemble du pays.</p> <p>L'émission «Salut Bonjour Week-end» de TVA a produit une émission en direct de deux jours pendant le Bal de Neige (joignant ainsi les minorités francophones à la grandeur du pays).</p> <p>Printemps 2006 TVA – «Salut Bonjour Week-end» a produit une émission en direct de deux jours pendant le Festival canadien des tulipes (joignant ainsi les minorités francophones à la grandeur du pays).</p>	<p>Communiqués de presse adaptés à la région Listes médiatiques</p> <p>Segments vidéo télévisés</p> <p>Segments vidéo télévisés</p> <p>Émission en direct</p> <p>Émission en direct</p>	
--	--	--

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

Résultat visé :

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>La CCN assure la prestation de ses programmes et ses services répondent aux besoins des divers intervenants en ce qui concerne la représentation, que ce soit au niveau national ou provincial, y compris celle des CLOSM, à partir de ressources financières déjà en place.</p> <p>La CCN favorise la fierté et l'unité au moyen de divers programmes dans la région de la capitale nationale. Des efforts particuliers concernant la consultation et la participation des CLOSM ont été faits relativement à la prestation de ses deux programmes « vedettes », en maintenant son engagement afin de présenter des artistes provenant des CLOSM au cours de ses deux événements « vedettes ».</p> <p>Fête du Canada 2006 Les artistes suivants provenant des CLOSM ont participé à la fête du Canada (9 anglophones et 5 francophones) :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Stars (anglophone, QC) o Afrodizz (anglophone, QC) o Jean-François Breau (francophone, NB) o Travis Knight (anglophone, QC) o Jesse Dryden (anglophone, QC) o Bourque Step Dance (francophone, NB) o Karl Wolf (anglophone, QC) o Kaba Horo (anglophone, QC) o Nathalie Lavigne (francophone, ON) 	<p>Prévoir des thèmes qui comprennent des représentants provenant des CLOSM.</p> <p>La participation des CLOSM dans les programmes « vedettes » de la CCN.</p>	<p>Le niveau de participation des représentants provenant des CLOSM</p> <p>Nombre de participants provenant des CLOSM</p>

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

- Annie Lefebvre (francophone, ON)
- Cathy Mitchell (anglophone, QC)
- Gabriel Dubé (francophone, ON)
- Jeffrey Achtem (anglophone, QC)
- Buck 65 (anglophone, QC)

Animation de site – Midi sous le pont

En 2006, la CCN a présenté une série musicale et théâtrale sous forme de projet pilote intitulée *Midi sous le pont* pour animer le cœur du centre-ville. Ce programme donne l'occasion aux artistes de présenter leur musique à de nouveaux auditoires; les artistes provenant des CLOSM qui ont participé sont les suivants :

- MoucheTaBouche (francophone, ON)
- Christine Atallah & The Bassalindos (anglophone, QC)

Bal de Neige 2007

Bal de Neige, le carnaval d'hiver le plus important de l'Amérique du Nord, a été présenté pour la 29^e année en février 2007. Les artistes suivants provenant des CLOSM y ont participé (5 anglophones et 3 francophones) :

- Jen Daoust (anglophone, QC)
- Colin White (anglophone, QC)
- Dalelle Mensour (francophone, ON)
- Aurèle Lecompte (francophone, ON)
- Caillou (francophone, ON)
- Silas Qayaqjuaq (anglophone, QC)
- Hideshi Terada (anglophone, QC)
- Young Galaxy (anglophone, QC)

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement

Entre autres, le spectacle met en vedette divers leaders provenant de nos régions importantes et des divers secteurs de la société canadienne. Certains de ces personnages publics, par exemple Antonine Maillet, Gabrielle Roy, Daniel Lavoie, Édith Butler, Buffy Ste-Marie et Jim Corcoran, représentent notre riche patrimoine culturel, s'épanouissant au cœur d'une minorité linguistique ou culturelle. Le nouveau format bilingue sera présenté à nouveau pendant l'été 2007.

Redécouvrons notre citoyenneté

En mai 2006, la CCN a accueilli 220 participants à ce programme national, coordonné par les clubs Rotary. Parmi ces participants, 29 se sont identifiés comme étant bilingues. Deux étudiants étaient des anglophones du Québec, alors que deux autres étaient des francophones de l'extérieur du Québec. Ces résultats ont révélé un écart quant à la participation des jeunes des CLOSM. En collaboration avec le bureau national, nous avons analysé une méthode plus proactive visant le recrutement d'étudiants des CLOSM. Toutefois, cela s'avère difficile puisque les participants sont sélectionnés par les clubs Rotary respectifs, en collaboration avec les écoles locales. En outre, l'organisation est de nature bénévole.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

<p>Parc de la Gatineau Le parc de la Gatineau assure la gestion d'un fonds annuel de 20 000 \$, lequel fournit un soutien aux universités qui souhaitent effectuer des recherches dans le parc. Une invitation est envoyée chaque année à de nombreuses institutions afin de les inviter à soumettre des projets. En 2006-2007, l'Université McGill, établie à Montréal, a bénéficié d'une contribution de 12 000 \$ visant l'établissement d'un inventaire des moules d'eau douce trouvées dans le parc. Un chercheur francophone de l'Université d'Ottawa a reçu une contribution de 4 000 \$ pour réaliser un inventaire des types de poissons trouvés dans les lacs du parc.</p>	<p>Projets de recherche</p>	
<p>Ressource d'enseignement En septembre 2006, la CCN a lancé un nouveau produit intitulé <i>Découverte de la capitale du Canada : Tout un lieu de rassemblement</i>. Cette ressource d'enseignement, destinée aux enseignants de partout au pays, est disponible en anglais et en français. Conçue et distribuée par l'organisme Le Chaînon scolaire/Classroom Connections au nom de la CCN, cette ressource présente le rôle qu'a joué la capitale dans l'histoire de notre nation et dans notre identité nationale, y compris la dualité linguistique du Canada.</p>	<p>Produit éducatif</p>	<p>Nombre d'enseignants qui utilisent ce produit éducatif dans l'ensemble des CLOSM</p>

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO]

Résultat visé : Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.		
Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
Intégrer les exigences en matière de langues officielles, y compris l'article 41, dans les mécanismes de planification et de reddition de comptes de l'organisme, soit les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le document intitulé <i>Cadre de gestion intégré des ressources humaines</i> compte les langues officielles parmi les valeurs fondamentales de la CCN et sert de cadre de responsabilisation. Il traite des responsabilités de la 	Document intitulé <i>Cadre de gestion intégré des ressources humaines</i>	Mesure dans laquelle les éléments des langues officielles sont intégrés dans le cadre, les plans et les programmes

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

<p>Commission à l'égard des langues officielles, de la formation linguistique, de la participation équitable et des communications internes. Il décrit des mesures pour favoriser l'utilisation des deux langues officielles au sein de la Commission et dans la société canadienne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Protocole d'entente des ressources humaines préparé par chaque Direction générale de l'organisme traite des questions liées aux langues officielles. ▪ Le champion des langues officielles rencontre régulièrement la vice-présidente administrative et chef des opérations et d'autres membres de la haute direction afin de discuter de questions liées aux langues officielles. ▪ Lorsque le contexte est pertinent, la Vérification interne applique un critère de vérification à l'observation de la LLO. En 2006-07, l'observation de la LLO a été incluse dans la vérification du Cadre de gestion de l'information. 	<p>PE GRH</p> <p>Discussions au niveau supérieur</p> <p>Vérification interne</p>	
---	--	--

Liste de diffusion

- Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles
- Comité permanent du Sénat sur les langues officielles
- Commissaire aux langues officielles
- groupes et organismes des CLOSM

Adresse Web exacte de notre état de réalisations :

http://www.canadacapital.gc.ca/bins/ncc_web_content_page.asp?cid=16302-22560-22579&lang=2&bhcp=1